

Conditions générales :

1. Modalités d'inscription

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription ; vous pouvez nous en redemander, en photocopier ou en télécharger sur le site internet : www.terredesens.be. Dans les 15 jours suivant la réception de votre bulletin d'inscription au secrétariat, vous recevrez la confirmation de votre inscription, ainsi qu'un numéro de référence à rappeler lors de tout contact avec nos services. Nous nous réservons le droit d'annuler un groupe soit lorsque le nombre minimum de 20 participants n'est pas atteint, soit par suite de circonstances extraordinaires et imprévues. Avertis au plus tard 15 jours avant le départ, il va de soi que nous rembourserons intégralement les voyageurs.

2. Prix et paiements

Sauf indications contraires, tous nos prix comprennent le transport, le logement en pension complète, les visites, les guides, les pourboires et les transferts sur place, les assurances assistance et annulation. Votre place est réservée dès l'instant où vous recevez la confirmation écrite de votre inscription. Ne payez jamais avant d'avoir reçu cette confirmation. L'acompte doit être réglé dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de confirmation. Le solde sera payé 3 semaines avant le départ, après réception des renseignements définitifs.

3. Modification de la commande

Toute modification de la commande par le voyageur intervenant dans les trente jours - au moins - précédant le départ pourrait entraîner des frais administratifs de 15 € par personne en plus des frais exigés par le(s) prestataire(s) concerné(s).

4. Logement en chambres individuelles

Elles sont peu nombreuses, un supplément de 250€ par personne pour le séjour sera alors demandé. Chambres doubles : pour partager la chambre avec une autre personne, mentionnez son nom sur votre bulletin d'inscription. Si vous ne connaissez personne, nous tenterons de trouver quelqu'un. Si nous n'y arrivons pas, le supplément pour l'occupation en chambre individuelle pourrait vous être réclamé.

5. Documents d'identité

Pour les ressortissants belges, vous devrez emporter votre carte d'identité valide jusque la date du retour. Les autres se renseigneront auprès du consulat de leur pays d'origine.

6. Annulation

En cas d'annulation, seules les primes de souscription d'un montant de 60 € seront réclamées. L'assurance interviendra lorsque le désistement fait suite à un événement imprévisible, tel que : maladie grave ayant débuté après l'inscription, décès d'un parent proche (conjoint, membre de la famille jusqu'au second degré)... Toute annulation devra nous être communiquée le plus rapidement possible et sera justifiée par l'envoi d'un document officiel (certificat médical, attestation

délivrée par l'administration communale...) dans les 2 jours ouvrables. Dans le cas où le motif de votre annulation n'entrerait pas dans le champ d'application énoncé au paragraphe ci-dessus, les frais de désistement encourus seraient les suivants : jusqu'au 60e jour avant le départ, le montant de la prime (voir point 6, § 1) ; 10 % du prix du voyage du 59e au 31e jour ; 40 % du prix du voyage du 30e au 8e jour ; 85 % du prix du voyage du 7e jour au 3e jour ; 100 % du prix du voyage moins de 48h. avant le départ. Toute personne qui n'aura pas pris part au voyage sans nous en avoir avertis avant le départ, sera redevable de la totalité du prix du voyage.

7. Assurance assistance

Pour tous nos voyages, une assurance assistance est incluse dans le prix. Elle vous couvre en cas d'accident ou de maladie survenant à l'étranger. Cette assurance prend en charge les frais médicaux (en complément des remboursements de votre mutuelle), les frais de transport médical ou de rapatriement, éventuellement le rapatriement du corps en cas de décès... Peut-être également être pris en charge, certains frais que votre compagnon de voyage aurait à subir suite à l'incident.

N.B.: comme toute assurance assistance traditionnelle, les frais liés à un rapatriement anticipé seront seulement pris en charge en cas de décès d'un membre de la famille (jusqu'au second degré). Ne seront également pas pris en charge les frais de soins résultant d'une maladie qui existait déjà avant le départ. Nos assurances sont souscrites auprès du Centre interdiocésain, rue Guimard, 1 à 1040 Bruxelles - Tél. 02 509 96 47

8. Responsabilités

La Direction décline toute responsabilité concernant les accidents qui pourraient se produire au cours du voyage ou pendant le séjour. Notre association n'est qu'un intermédiaire entre le transporteur (compagnie d'aviation, chemins de fer, autocariste...) et le voyageur. De même, la direction ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels vols, pertes, retards ou tout autre désagrément.

9. Assurance insolvabilité financière



Assuré auprès du Fonds de Garantie Voyages, av. de la Métrologie 8 à 1130 Bruxelles - www.fgv.be

10. Traitement des données à caractère personnel

Les données personnelles du bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé dont la finalité est de générer les documents utiles à votre voyage et de vous tenir informé de nos activités. En vertu de la loi du 8/12/1992 sur la protection de la vie privée, vous pouvez obtenir la communication de ces données, les faire rectifier et supprimer auprès de notre secrétariat.

Gênes et les 5 Terres : âge d'or et art sacré



Du 03 au 09 avril 2018

Animation : M. Joël Willems, guide touristique

Située entre mer et montagne, Gênes commença à prospérer dès le début du 12^e siècle grâce à son grand commerce de soie, épices et pierres précieuses qui ne connaissait aucune frontière de religion. Des accords commerciaux étaient alors conclus avec les gouvernements musulmans de Séville, mais aussi avec les Royaumes du Maghreb.

La République maritime de Gênes connut ainsi un véritable âge d'or de plusieurs centaines d'années, qui fut suivi par un long déclin à la fin du 17^e siècle. La vie des institutions de la « Commune » était à l'époque dominée par plusieurs grandes familles rivales, ce dont témoigne aujourd'hui encore ses innombrables et splendides palais.

Gênes nous livrera ainsi un nombre incalculable de lieux à visiter parmi lesquels on peut citer ses superbes églises romanes et baroques, ou ses musées avec leurs nombreuses œuvres d'art religieuses issues des écoles italiennes. Celles-ci influencèrent fortement Rubens lors des quelques années qu'il passa dans la ville.

Mais la région regorge également d'autres territoires fascinants, comme les Cinqueterre, cinq merveilleux petits villages au paysage typiquement méditerranéen, reliés entre eux par des sentiers pittoresques qui regorgent de champs de vignes centenaires.

Un passage à Nice nous permettra également de découvrir l'histoire de cette célèbre ville, depuis l'époque grecque jusqu'à nos jours, en passant par les temps forts de l'âge baroque.



a été pendant des siècles le cœur de la ville. Il est à l'origine de sa fortune économique et politique. Le musée de la mer : on y découvre les différentes aventures que l'homme a vécu sur la mer dans la région. La cathédrale San-Lorenzo. Principal lieu de culte de la ville, sa façade est surprenante par ses motifs en marbre à bandes blanches et noires, ainsi que par les statues de deux lions qui semblent en surveiller l'accès. La Basilique Santa Maria Assunta : située sur la colline de Carignano, elle est un des plus grands exemples d'architecture Renaissance de la ville. La Porte Soprana : à quelques pas de la Basilique se trouve cette porte monumentale du 12^e siècle, qui était autrefois l'entrée principale dans le système de fortification génois.

3^e jour : Pourquoi tant de riches familles se lançaient-elles dans le mécénat ? Qu'en est-il aujourd'hui ?

Départ pour Santa-Margherita-Ligure et visite de la villa Durazzo-Centurione, avec son spectaculaire jardin de trois hectares, situé à deux pas du bord de mer. Il fut longtemps le lieu de résidence d'une famille de nobles appelés *doges*, qui intervenaient dans le gouvernement des régions. Visite de l'abbaye de la Cervara (14^e siècle), surplombant la mer. Elle fut fortifiée au 16^e siècle pour faire face aux invasions pirates. Départ pour l'Abbaye San Fruttuoso, accessible uniquement par voie maritime. Retour à Gênes

4^e jour : Pourquoi la peinture religieuse connut-elle un tel rayonnement en Italie aux 16 et 17^e siècles ?

Visite de Gênes : la via Garibaldi, où nous visiterons les musées du palazzo Rosso et du palazzo Bianco, qui abritent de riches collections d'œuvres génoises, flamandes et espagnoles. L'église de la Santissima Annunziata del Vastato : sa fastueuse décoration intérieure mêle avec bonheur ors, stucs et fresques, et

constitue un exemple très représentatif de l'école génoise. L'église du Gesù où l'on trouve deux chefs-d'œuvre de Rubens : *le miracle de St-Ignace de Loyola* et *la Circoncision*.

5^e jour : Comment les Cinq Terres ont-elles évoluées au cours de l'histoire ? Pourquoi ont-elles été déclarées patrimoine UNESCO en 1997 ?

Départ pour Levanto, puis train vers les Cinq Terres, cinq villages qui constituent un véritable paradis sur terre, où le temps semble s'être arrêté. Leurs maisons colorées, leurs falaises admirables et leurs cultures de vignes et d'oliviers nous raviront. Monterosso en est la plus grosse localité. Ce village est séparé en deux par une barre rocheuse qui plonge dans la mer. D'un côté le village moderne, de l'autre sa partie médiévale, dominée par les ruines du château. Son église des capucins est également remarquable et offre un panorama exceptionnel avec une vue imprenable sur les quatre autres villages: Manarola, Corniglia, Vernazza et Riomaggiore.

6^e jour : Quelles furent les influences des écoles italiennes dans l'œuvre de Rubens ? En quoi y a-t-il également imprimé sa marque d'artiste baroque flamand ?

Visite du Palazzo Spinola, un des plus beaux palais des Gênes, dont une salle est dédiée à la peinture de Rubens. Visite



de la Place San Matteo, un magnifique exemple du génie urbanistique génois à l'époque médiévale. Temps libre à Gênes. Départ pour Nice. Logement pour une nuit à Nice (hôtel 3*** normes locales).

7^e jour : Conclusion dans le vieux Nice.

Visite de la vieille ville de Nice, qui a longtemps prospéré grâce à son port franc. Outre ses nombreux édifices religieux, les familles de notables ou de nobles y firent également bâtir de belles maisons comme le Palais Lascaris, situé dans la rue Droite, alors rue principale de la ville. Le Palais Ducal est édifié à cette époque comme résidence niçoise des souverains de Savoie. Départ pour l'aéroport et retour en Belgique en après-midi.

Prix : 1560 €

Inclus : voyage en avion en classe économique et circuit en car privé ; logement en hôtels 3 et 4 étoiles (normes locales) en chambre double et en pension complète du repas de midi du 1^{er} jour au repas de midi du dernier jour ; eau aux repas ; visites guidées mentionnées ; entrées aux sites indiqués ; assurances assistance et annulation ; taxes, pourboires et compensation CO2 (15€, voir notre site internet www.terredesens.be/index.php/compensation-co2).

Non-inclus : Repas du soir du dernier jour ; Boissons supplémentaires aux repas.

Supplément chambre individuelle : 250 €

Voyage pour personnes valides, autonomes pouvant marcher et suivre un groupe sans problème.

PROGRAMME :


1^{er} jour : Comment les relations commerciales par voies maritimes ont-elles influencé la culture en Ligurie ?

Matin : vol pour Nice depuis Bruxelles. Départ pour Noli et visite de cette ancienne République Maritime qui était par le passé liée à Gênes. Elle a conservé son aspect d'origine (hautes tours, ruelles anciennes, arcades...), et est dominée par les ruines du château de Monte Ursino. Départ pour Gênes. Logement pour 5 nuits à Gênes (4**** normes locales).

2^e jour : Pourquoi le 17^e siècle est-il défini par les historiens comme étant celui des Génois ? Quels sont les événements qui ont ensuite conduit au déclin de la République ?

Visite du port antique : on y trouve notamment le Galion de Neptune, reconstitution à l'échelle réelle d'un navire du 17^e siècle. Symbole de l'union entre la mer et la cité, le port de Gênes



	A renvoyer à : Terre de sens Rue du Séminaire, 6 5000 Namur	formulaire à remplir en majuscules <input checked="" type="checkbox"/> cochez la case correspondant à votre choix
---	---	--

VOYAGE A GENES du 3 au 9 avril 2018

M. - Mme - Mlle

(Pour les femmes mariées, nom du mari suivi du nom de jeune fille)

Nom: _____ Prénom: _____

Né(e) le: ___ / ___ / ___ Nationalité: _____ Profession: _____

Rue: _____ No _____ Bte _____

Code Postal: _____ Localité: _____ Tél.: ___ / _____

Email : _____ @ _____ gsm: ___ / _____

Inscription d'une 2^e personne domiciliée à la même adresse

M. - Mme - Mlle

(Pour les femmes mariées, nom du mari suivi du nom de jeune fille)

Nom: _____ Prénom: _____

Né(e) le: ___ / ___ / ___ Nationalité: _____ Profession: _____

LOGEMENT :

Type de chambre: single (1 lit) - double (2 lits) - d'époux (1 grand lit)

Je désire partager la chambre avec: _____

Navette éventuelle (a/r) à: _____

Personnes à contacter si urgence :

Tél. ___ / _____
 Tél. ___ / _____

dispose d'une assurance-assistance à l'étranger (voir conditions générales)

Nom de celle-ci: _____

Observations :

Je déclare être d'accord avec les conditions générales ci-jointes.

Fait à _____ le ___ / ___ / _____

Signature(s)

Prix du voyage : _____ €

Supplément : _____ €

Don pour nos oeuvres : _____ €

TOTAL: _____ €

**ATTENDRE NOTRE BULLETIN DE VERSEMENT
 POUR EFFECTUER LE PAIEMENT**

